



Côte des Blancs Immobilier- SASU au capital de 1.000 euros sous le numéro unique 921596300 ; code NAF 6831Z ; N°intracommunautaire FR46921596300 ; RCS Chalons en Champagne CS30520. Siège Social : 28 rue du 28 août 1944 Blancs-Coteaux. Tél : 06/79/67/12/25. Courriel : cotedesblancsimmobilier@gmail.com. Carte professionnelle n° CPI51012022000000005, délivrée par la CCI de la Marne, le 14/12/2022, portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce ». Assurance RCP n°11051738004 . Absence de garantie financière. L'agence Côte des Blancs Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires.

Honoraires ventes/Transaction sur Bien Immobilier

« Ces honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation du bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, la mention en est faite dans l'annonce. Les honoraires d'agences sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique . Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017). »

Maison - Appartement

Prix de vente	Honoraires TTC
< 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 110 000 €	7 000 €
De 110 001 à 150 000 €	8 000 €
De 150 001 à 300 000 €	5 %
De 300 001 à 490 000 €	4.5 %
> 490 001 €	4 %

Terrain

Prix de vente	Honoraires TTC
Selon Prix de vente	10 %

Honoraires ventes/Professionnels et Commerciaux

« Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation du bien. Les honoraires d'agences sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique »

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
< 50 000 €	5 000 €	6 000 €
De 50 001 à 100 000 €	8 333 €	10 000 €
De 100 001 à 500 000 €	8.33 %	10 %
De 500 001 à + 1 000 000 €	5 %	6 %

Honoraires mise en place locative à usage privé (Selon LOI ALUR décret du 15/09/2014)

50 % du loyer hors charges (TTC) pour le locataire (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m²)

50 % du loyer hors charges (TTC) pour le bailleur (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m².)

Frais d'entremise pour le bailleur 250 € (TTC)